

La CoHort'

Un espace de coworking & de réunion,
à proximité de la gare d'Angers, au cœur du quartier Lafayette.

Dans ce lieu contemporain, vous profiterez de :

- 4 postes de travail
- 1 salle de réunion pour 6 à 8 personnes
- Accès internet
- Imprimante, copieur, scanner

- 1 espace de convivialité au cœur du bâtiment
(café, micro-ondes, frigo)
- La lumière du jour dans tout l'espace de travail
- Casiers à codes sécurisés
- Stationnement gratuit
- Accès bus (lignes 10 & 11) & tram (ligne A)
- A 10mn de la gare



Implanté dans le même lieu, l'activité conseil de BDP, agence de pilotage de projets dans les métiers du végétal, pourra favoriser les échanges, les rencontres et renforcer une communauté professionnelle au cœur de ce quartier.

Vous êtes ...

- Jeune entrepreneur, porteur de projet
- Salarié nomade ou en télétravail
- Travailleur indépendant
- Etudiant
- ...



Vous avez besoin ...

- d'un bureau quelques heures, quelques jours ou plusieurs mois
- d'une salle de réunion ou d'entretien
- d'un espace pour organiser vos rdv professionnels
- d'un lieu de travail facile d'accès en voiture, en vélo, en transports en commun, proche de la gare

Vous souhaitez ...

- travailler dans une ambiance agréable, confortable et conviviale
- profiter de l'enrichissement d'échanges et de rencontres entre professionnels
- profiter de services mutualisés
- accéder facilement à des services d'accompagnement de projet
- mettre en commun des outils et méthodes

Rejoignez la CoHort' !!

Contact & réservation :

La CoHort' – 162 Bd de Strasbourg – 49000 Angers

Eric Bergue

ericbergue@orange.fr

06.25.31.19.76

La CoHort'

162 Bd de Strasbourg – 49000 Angers

Tarifs 2019

Espace de coworking			<i>tarifs ht</i>
Abonnés		Services	
Accès libre Du lundi au Samedi Engagement 6 mois Engagement 1 an	Prix ht / mois 240 € 220 €	Accès wifi & filaire Forfait 250 copies/impressions inclus Casier à code Espace convivialité Accès salle de réunion si disponible	
Accès jour fixe Engagement 6 mois 1 jour/sem 2 jours/sem	145 € 185 €	Accès wifi & filaire Forfait copies/impressions inclus (1 jour : 80 copies, 2 jours 120 copies) Casier à code Espace convivialité	
Visiteurs		Services	
Poste de travail 1 Jour ½ journée	45 € 25 €	Accès sur réservation Accès wifi & filaire Espace convivialité Accès copieur sur demande / facturation à la consommation	

Salle de réunion			<i>tarifs ht</i>
	Abonnés	Visiteurs	
1 jour	65 €	95 €	
½ journée	35 €	55 €	
Services : <ul style="list-style-type: none"> • accès Wifi • paper board, tableau blanc • écran • espace convivialité 			

Conditions d'utilisation	
<ul style="list-style-type: none"> • Espace réservé aux professionnels, étudiants • Ouverture des locaux du lundi au samedi de 8h à 20h 	<ul style="list-style-type: none"> • Règlement (chèque ou virement) en début de période

Pour des besoins hors formules ci-dessus, une proposition et un devis spécifiques pourront être proposés.

La CoHort'

162 Bd de Strasbourg – 49000 Angers

Formulaire de réservation – Utilisation ponctuelle

Client (société)			
Interlocuteur/Utilisateur		Tel	
		@	
Adresse			
Code postal / Ville			
SIRET			
N° TVA			

Le client s'engage auprès de BDP sarl pour l'utilisation des espaces de travail de « La CoHort' » selon la formule choisie ci-dessous :

choix	Formule	Tarif ht	Date(s)
	Poste de travail		
	1 journée	45 €	
	½ journée	25 €	
	Salle de réunion		
	1 journée	95 €	
	½ journée	55 €	

L'utilisation des espaces de travail et de réunion de La CoHort' est strictement soumise au respect des conditions générales d'utilisation annexées à ce formulaire d'engagement et à la validation de la présente demande d'engagement par BDP sarl.

Le client reconnaît avoir lu les conditions générales d'utilisation et les accepter.

Fait à _____ Le _____

Validation client
Préciser : « Bon pour engagement »

Validation BDP sarl

Merci de fournir un RIB

A retourner par mail avec les conditions générales à : ericbergue@orange.fr

La CoHort'

162 Bd de Strasbourg – 49000 Angers

Formulaire d'engagement - **Abonnement**

Client (société)		
Interlocuteur/Utilisateur		
Adresse		
Code postal / Ville		
SIRET		
N° TVA		

Le client s'engage auprès de BDP sarl pour l'utilisation des espaces de travail de « La CoHort' » selon la formule choisie ci-dessous :

choix	Formule	Tarif ht / mois	
	Accès libre permanent		Période du ...au ...
	Engagement 6 mois	240 €	
	Engagement 1 an	220 €	
	Accès jour fixe		Jour(s) de présence
	1 jour /sem	145 €	
	2 jours /sem	185 €	

L'utilisation des espaces de travail et de réunion de La CoHort' est strictement soumise au respect des conditions générales d'utilisation annexées à ce formulaire d'engagement et à la validation de la présente demande d'engagement par BDP sarl.

Le client reconnaît avoir lu les conditions générales d'utilisation et les accepter.

Fait à _____ Le _____

Validation client
Préciser : « Bon pour engagement »

Validation BDP sarl

Merci de fournir un RIB

A retourner par mail avec les conditions générales à : ericbergue@orange.fr

La CoHort'

162 Bd de Strasbourg – 49000 Angers

Conditions Générales d'utilisation & Règlement intérieur

- L'accès aux espaces de travail est réservé aux professionnels et aux étudiants. Les activités exercées par la clientèle dans les locaux doivent être licites et ne causer aucun trouble au prestataire, à ses autres clients, aux voisins, à tout tiers en général.
- Les locaux sont ouverts du lundi au samedi de 8h à 20h. Tout besoin d'accès en dehors de ces créneaux est soumise à demande auprès de BDP sarl.
- La fourniture des divers services ainsi que la mise à disposition de bureaux à titre temporaire ne rentrent en aucun cas dans le champ d'application des dispositions des articles L145-1 et suivants du Code de commerce.
- La société BDP est déchargée de toute responsabilité pour tout dommage ou disparition de documents, d'objets ou de biens meubles appartenant au client, dans ses locaux.
- Pour les locations (espace de travail et salle de réunion), la réservation à la ½ journée s'entend : de 8h00 à 13h00 et de 14h00 à 19h00.
- Les réservations de poste de travail s'entendent pour une seule personne. La réception de visiteurs est interdite dans cet espace. Toute réception de visiteurs devra faire l'objet de la réservation de la salle de réunion.
- L'accès à l'espace convivialité et l'utilisation des matériels mis à disposition est possible pour tous les clients dans le respect de l'usage habituel de ces équipements.
- La consommation de nourriture n'est autorisée que dans l'espace convivialité. Elle est strictement interdite dans les espaces de travail et de réunion.
- Conformément à la législation en vigueur, il est strictement interdit de fumer et de vapoter dans les locaux et sur l'ensemble du site.
- Toute dégradation du matériel ou des espaces mis à disposition sera facturé au tarif en vigueur (affiché dans les locaux).
- Toute utilisation de l'un des espaces de travail ou de réunion est soumise à la signature du formulaire correspondant et au règlement des sommes dues en début de période d'utilisation.
- Le signataire de tout contrat ou formulaire d'engagement est tenu personnellement responsable du bon règlement des prestations qui découlent de son application.
- Toute prestation complémentaire fera l'objet d'une facturation correspondante et sera payable comptant. Tout défaut ou retard de règlement engendrera l'application de pénalités de retard de 1.5% par mois avec un minimum de 20 €. Ces pénalités de retard seront exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire (L. 2001-420, 15 mai 2001, art. 53 II).
- L'utilisation mensuelle des postes de travail prévoit notamment :
 - Le renoncement formel et total de l'occupant à toute propriété commerciale,
 - Un préavis réciproque pour cession d'utilisation de 1 mois.
- Les données personnelles recueillies par BDP auprès de ses clients seront utilisées pour la gestion des plannings de présence, l'information des clients d'éventuelles modifications des conditions d'accès aux espaces et aux services et plus généralement pour tout besoin d'informations en lien direct avec l'exécution du contrat. A l'issue de la période d'engagement, le client pourra à tout moment demander la suppression de ces données en s'adressant à BDP sarl.
- Le non-respect de l'une de ces clauses entraine la nullité des accords passés entre le prestataire et le client sans indemnité d'aucune sorte pour ce dernier. Les sommes encaissés par le prestataire lui restent acquises, sans pour autant préjuger du préjudice subi.

Tout différent entre Bergue Développement & Projets sarl (BDP) et la clientèle est du ressort du Tribunal de Commerce d'Angers.

Le client reconnaît avoir lu les conditions générales d'utilisation et les accepter.

Validation client